

# In Extenso

MGF Audit

20 rue du Bois Chaland  
CE 5606 - Lisses  
91056 Evry Cedex

Tél : +33 (0) 1 69 11 66 66

Fax : +33 (0) 1 69 11 66 40

evry@inextenso.fr

www.inextenso.fr

## **CEPFI**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Saint Exupéry  
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

MGF Audit

20 rue du Bois Chaland  
CE 5606 - Lisses  
91056 Evry Cedex

Tél : +33 (0) 1 69 11 66 66  
Fax : +33 (0) 1 69 11 66 40  
evry@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## CEPFI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Saint Exupéry  
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CEPFI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous nous sommes assurés du respect du principe de rattachement des charges et des produits à l'exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Lisses, le 9 mai 2012  
en cinq exemplaires originaux

Le Commissaire aux Comptes  
**MGF AUDIT IN EXTENSO SARL**

Membre de la Compagnie des  
Commissaires aux Comptes de Paris

**Lucien LEMOAN**  
Gérant, représentant légal



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2011			31/12/2010
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	8 096	8 096		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	178 358	160 703	17 655	30 143	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	200		200		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>186 654</b>	<b>168 799</b>	<b>17 855</b>	<b>30 143</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	58 458	80	58 378	41 523
	Autres créances	204 787	43 110	161 677	283 017
Valeurs mobilières de placement	367 853		367 853	107 054	
Disponibilités	60 680		60 680	71 461	
Charges constatées d'avance	4 115		4 115	2 075	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>695 894</b>	<b>43 190</b>	<b>652 704</b>	<b>505 129</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>882 549</b>	<b>211 989</b>	<b>670 559</b>	<b>535 272</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

200

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2010
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	207 519	207 311
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	194 773	194 565
	Ecarts de réévaluation	10 454	10 454
	Réserves		
	Report à nouveau	(56 478)	(29 531)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>24 391</b>	<b>(26 947)</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>185 886</b>	<b>161 286</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>185 886</b>	<b>161 286</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		30 000
	Provisions pour charges	105 363	53 480
	<b>Total des provisions</b>	<b>105 363</b>	<b>83 480</b>
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement	65 800	
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>65 800</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 473	8 152
	Emprunts et dettes financières divers		175
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 798	13 991
	Dettes fiscales et sociales	241 180	221 710
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	44 765	46 478	
Produits constatés d'avance	9 295		
<b>Total des dettes</b>	<b>313 511</b>	<b>290 506</b>	
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>670 559</b>	<b>535 272</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		24 391,13	(26 947,12)
(1) Dont à moins d'un an		312 860	286 652
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

**MGF AUDIT SARL**  
Société de Commissaires aux Comptes

*Certifie régulier et sincère*

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2010
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	1 138	154
	Prestations de services	152 053	80 896
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 753 931	1 659 300
	Dons		
	Cotisations	14	23
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	4	4
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	39 116	41 205
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 946 257</b>	<b>1 781 582</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		193 819	207 860
Impôts, taxes et versements assimilés		142 881	145 414
Rémunération du personnel		1 013 135	983 452
Charges sociales		453 006	446 853
Subventions accordées par l'association			
Dotation aux amortissements et dépréciations		12 929	14 961
Dotation aux provisions		51 963	4 305
Autres charges		2 864	33
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1 870 596</b>	<b>1 802 879</b>
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>75 660</b>	<b>(21 297)</b>
<b>Produits financiers</b>		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Intérêts et produits financiers	829	733
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	417	616
<b>Charges financières</b>	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>412</b>	<b>116</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>	<b>76 072</b>	<b>(21 181)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels	33 815	35 184
	Charges exceptionnelles	19 695	40 951
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14 119</b>	<b>(5 767)</b>
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	65 800	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 980 900</b>	<b>1 817 499</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 956 509</b>	<b>1 844 446</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>24 391</b>	<b>(26 947)</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>86 206</b>	<b>86 206</b>
	Bénévolat		
	Prestations en nature	86 206	86 206
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>	<b>86 206</b>	<b>86 206</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	86 206	86 206
Personnel bénévole			

**MGF AUDIT SARL**

Société de Commissariat aux Comptes

*Certifié régulier et sincère*

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, définies par le CRC 99-01 et CRC 99-03 relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Le bilan de l'exercice présente un total de **670 559** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 980 900** euros et un total **charges** de **1 956 509** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **24 391** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2011** et finit le **31/12/2011**.

Il a une durée de **12** mois.

Conformément aux règlements CRC n° 2004-06 relatif aux immobilisations et 2002-10 relatif aux amortissements applicables au présent exercice, l'association a analysé l'ensemble des immobilisations concernées, ainsi que la durée d'amortissements pratiquées. L'application de ces règles issues du changement de réglementation n'a pas d'impact significatif sur les comptes annuels de l'association.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

normale d'utilisation des biens.

- Installations et agencements :	8 à 10 ans.
- Matériel de transport :	4 ans.
- Matériel de bureau et informatique :	3 ans.
- Mobilier :	10 ans.
- Matériel hifi et électroménager :	2 à 3 ans.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Autres informations

**1/ Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.**

Ce texte précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association, reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000 € et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de « cadres dirigeants bénévoles et salariés ».

L'article 20 de la loi précitée fait référence à la notion de « cadres dirigeants ». Cette notion est différente de



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

la notion de simple « dirigeant », puisqu'elle regroupe, conformément aux dispositions de l'article L.212-15-1 du Code du travail « *les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou leur établissement* ».

La notion de « cadres dirigeants » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».

Au cas particulier de l'association CEPFI, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

L'association CEPFI n'a éventuellement qu'un cadre dirigeant au sens de ce texte et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information. Ce salaire est réglementé par la CCN 66.

2/ Une provision pour indemnité pour départ à la retraite a été constituée à la clôture de l'exercice pour un montant de 105 363 € et ce pour sept salariés de l'association ayant plus de 50 ans.

3/ Le calcul estimatif des indemnités de licenciement qui seraient dues en cas d'arrêt d'activité représente un montant d'environ 421 500 € .

4/ Le nombre d'heures du droit individuel de formation au 31/12/2011 de l'ensemble du personnel du CEPFI s'élève à 2 720 heures.

5/ En 2011 le CEPFI a pu valoriser au pied du compte de résultat la valeur de l'avantage en nature des locaux mis à disposition par les collectivités locales et non facturés pour un montant total de 86 206 € .

6/ Le bénévolat n'a pu être calculé, le CEPFI ne dispose pas de système fiable pour le décompte et le calcul pour les 25 administrateurs et quelques bénévoles.

7/ L'effectif du personnel du CEPFI est composé au 31/12/2011 de 27 personnes décomposé en 8 cadres et 19 non cadres.

8/ Les honoraires du Commissaire aux Comptes ont été pour l'exercice 2011 de 4 602,10 € .

## Changement de méthode :

L'Association bénéficie désormais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 d'une dotation globale de financement concernant le secteur "prévention spécialisée". Celle-ci a été comptabilisée pour un montant de 1 123 266 € pour cet exercice.

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2011
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 096					8 096
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 096</b>					<b>8 096</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	42 171					42 171
Matériel de transport	20 550					20 550
Matériel de bureau, mobilier	115 196		441			115 637
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>177 917</b>		<b>441</b>			<b>178 358</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			200			200
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>200</b>			<b>200</b>
<b>TOTAL</b>	<b>186 013</b>		<b>641</b>			<b>186 654</b>

ANNEXE - Elément 3

# Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2011
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	8 096			8 096
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 096</b>			<b>8 096</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	36 134	2 674		38 809
Matériel de transport	4 838	5 138		9 975
Matériel de bureau, mobilier	106 802	5 117		111 920
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>147 775</b>	<b>12 929</b>		<b>160 703</b>
<b>TOTAL</b>	<b>155 870</b>	<b>12 929</b>		<b>168 799</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortiss- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	53 480	51 883		105 363
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	30 000		30 000		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>83 480</b>	<b>51 883</b>	<b>30 000</b>	<b>105 363</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 540	80	2 540	80
	Autres	32 390	10 720		43 110
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>34 930</b>	<b>10 800</b>	<b>2 540</b>	<b>43 190</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>118 410</b>	<b>62 683</b>	<b>32 540</b>	<b>148 553</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		51 963	2 540		
		10 720	30 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	200	200	
	Clients douteux ou litigieux	80	80	
	Autres créances clients	58 378	58 378	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	129	129	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	131 444	131 444	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	73 214	73 214	
Charges constatées d'avances	4 115	4 115		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>267 561</b>	<b>267 561</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2011	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	4 473	3 822	651	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 798	13 798		
	Personnel et comptes rattachés	94 737	94 737		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	130 419	130 419		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 024	16 024		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	44 765	44 765			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	75 095	75 095			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>379 311</b>	<b>378 660</b>	<b>651</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 680			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	12 746			12 746
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	194 565	209		194 773
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	10 454			10 454
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(29 531)		26 947	(56 478)
Résultat de l'exercice	(26 947)	24 391	(26 947)	24 391
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>161 286</b>	<b>24 600</b>		<b>185 886</b>

## Tableau de suivi des fonds dédiés

<b>I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES</b>				
<b>Ressources</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice</b>	<b>Utilisation en cours d'exercice</b>	<b>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées</b>	<b>Fonds restant à engager en fin d'exercice</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés			65 800	65 800
<b>TOTAL</b>			<b>65 800</b>	<b>65 800</b>

<b>II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>Ressources</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice</b>	<b>Utilisation en cours d'exercice</b>	<b>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées</b>	<b>Fonds restant à engager en fin d'exercice</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
Dons manuels				
<b>Total</b>				
Legs et donations				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL</b>				

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2011
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>175 417</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>Fournisseurs fact. non parvenu</i>	4 492	4 492
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>Provision pour congés à payer</i> <i>Ch.soc./congés à payer</i> <i>Ch.fisc./congés à payer</i>	94 184 42 383 9 418	145 985
<b>Autres dettes</b> <i>Charges à payer</i>	24 940	24 940



ANNEXE - Elément 6.10

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2011
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>164 249</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>15 816</b>
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>15 816</i>	
<b>Autres créances</b>		<b>148 433</b>
<i>REGION ILE DE FRANCE</i>	<i>30 000</i>	
<i>PLIE</i>	<i>94 044</i>	
<i>PARTENAIRES SOCIAUX</i>	<i>7 400</i>	
<i>RBT IJSS A RECEVOIR</i>	<i>4 372</i>	
<i>RBT UNIFAF A RECEVOIR</i>	<i>12 443</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>175</i>	